



Salon de l'Etudiant 2011

4 et 5 février



Viens gagner ta place!



6 Packs Sports Grands Evénements
10 places Coupe du Monde de Sabre au Zénith
10 places France Fédérale-Ecosse de rugby

Tirage au sort* tous les jours à 15h30

Pour jouer, remplis ton bulletin et dépose-le dans l'urne

Stand B5-B6

En partenariat avec



Bulletin – réponse

Coordonnées obligatoires pour le tirage au sort

Nom Prénom.....

Adresse

Tél : Mail.....

Etudiant oui non

Etablissement

Filière :

Lycéen oui non

Etablissement

Filière :

Merci de répondre aux six questions suivantes :

a) Le diplôme d'exercice comptable permet d'exercer la profession...

a) Uniquement d'Expert Comptable

b) Uniquement de Commissaires aux Comptes

c) Les deux

2) Un Commissaire aux Comptes est-il ?

a) Un professionnel libéral

b) Un salarié de la Compagnie des Commissaires aux comptes

c) Un fonctionnaire

3) Dans le ressort de l'Ordre des Experts de la région d'Orléans comprenant les départements du Cher, de l'Eure et Loir, du Loir et Cher et du Loiret, il y a environ

a) 100 Experts Comptables inscrits

b) 300 Experts Comptables inscrits

c) 1 000 Experts Comptables inscrits

4) Un Commissaire aux Comptes a-t-il droit au port d'armes au cours de ses missions ?

a) Oui sur les dossiers difficiles

b) Oui s'il le déclare en Préfecture

c) Non

5) Je divise 40 par 1/2, je multiplie le tout par deux et j'enlève 60... Combien me reste t-il ?

a) -20

b) 80

c) 100

6) Un Expert Comptable peut-il toucher des commissions commerciales au cours de ses missions ?

a) Jamais

b) Oui s'il est inscrit au registre du commerce

c) Oui à condition de les déclarer

7) La nomination d'un Commissaire aux Comptes est toujours obligatoire dans toutes les sociétés ?

oui non

Merci de votre participation !